

**FICHE  
BILAN 2013 DE LA  
SECURITE ROUTIERE  
EN NOUVELLE-  
CALEDONIE  
JANVIER 2014**

**OBSERVATOIRE  
DE LA  
SECURITE  
ROUTIERE**

**RAPPEL DES  
DEFINITIONS :**

**Tué**

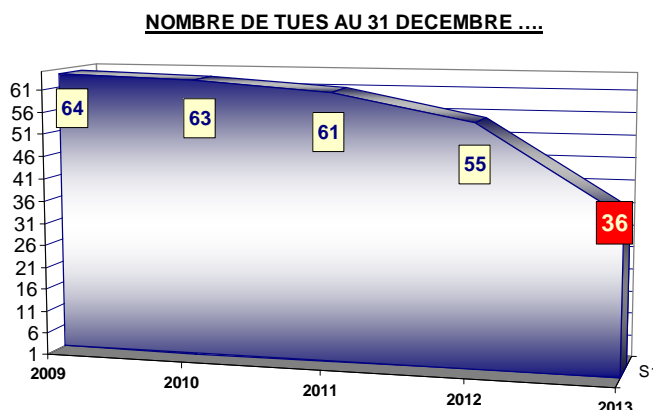
Victime décédée sur la route ou dans les 30 jours qui suivent l'accident ;

**Blessé hospitalisé**  
victime admise dans un hôpital plus de 24 heures ;

**Blessés non hospitalisés**  
victime ayant fait l'objet de soins médicaux, non hospitalisée ou admise comme patiente à l'hôpital moins de 24 heures.

**1 Typologie définitive de l'accident mortel en 2013**

**1.1 Le bilan chiffre**

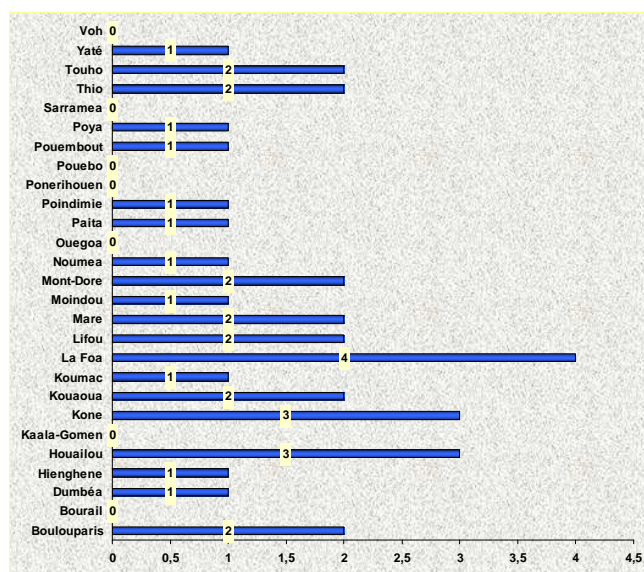


Au cours de l'année 2013, il a été enregistré :

**34** accidents mortels de la circulation routière dont les conséquences humaines sont :

- **36** tués
- **25** blessés dont :
  - 19 blessés hospitalisés
  - 6 non hospitalisés.

**1.2 La répartition géographique des accidents mortels**



La répartition des accidents mortels sont de :

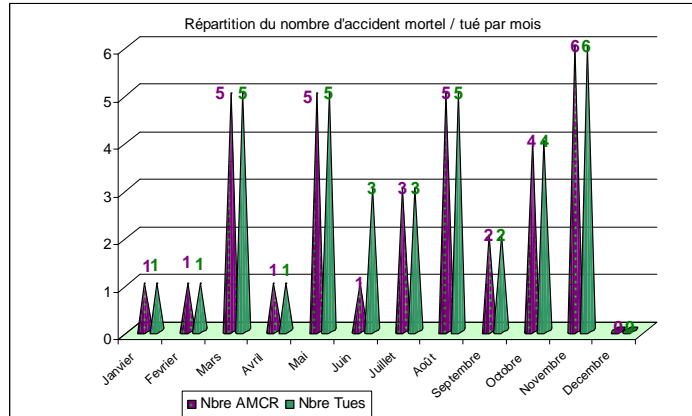
15 accidents en province Sud ;

15 accidents en province Nord ;

4 accidents en province îles Loyauté.

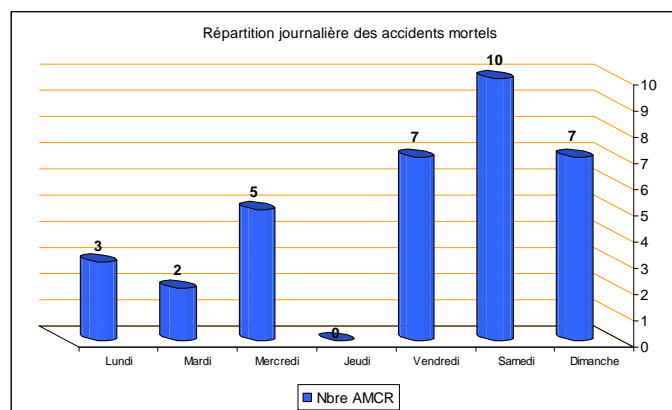
### 1.3 La répartition des accidents mortels dans le temps

#### 1.3.1 Selon le mois



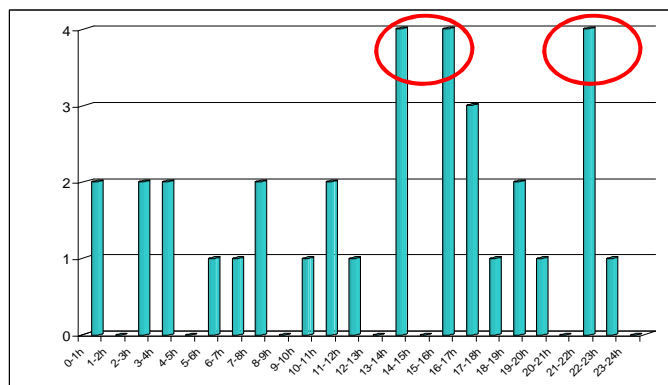
Les accidents et les victimes décédées se répartissent tout au long de l'année avec en 2013 un pic au mois de novembre.

#### 1.3.2 Selon le jour



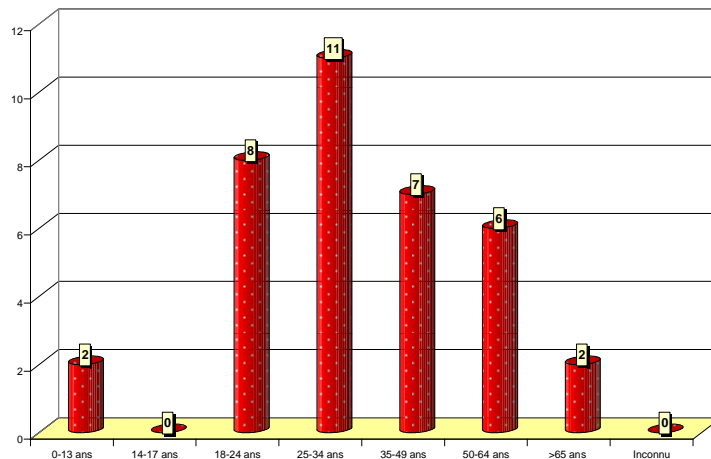
Les accidents se produisent principalement le week-end incluant le vendredi, samedi dimanche

#### 1.3.3 Selon l'heure



La répartition par tranche horaire révèle trois pics, l'un entre 13 et 14 heures, le deuxième entre 15 et 16 heures et le troisième entre 21 et 22 heures

#### 1.4 La répartition des victimes par sexe et par tranches d'âge



Les personnes décédées sont pour 27 d'entre elles des hommes et 9 des femmes.

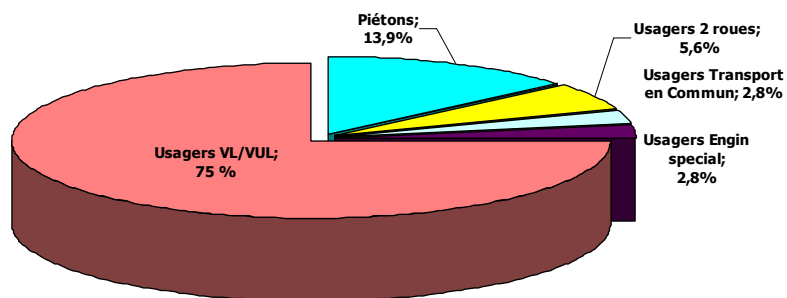
L'âge moyen des victimes est de 35 ans ½ avec un pic dans la tranche d'âge 18-34 ans.

La plus jeune victime est âgée de 2 ans et la plus âgée de 75 ans.

#### 1.5 La répartition des victimes décédées par catégories d'usagers




Piéton	Usagers 2 roues	Usagers VL/VUL	Usagers TCP	Usagers PL	Usagers Engin Spécial
5	2	27	1		1

Repartition des usagers tués par mode de transport / Etat provisoire au :  
31 Décembre 2013



### 1.6 Les victimes décédées et la ceinture de sécurité

Parmi les usagers de véhicules soumis à obligation du port de la ceinture de sécurité, on peut noter que sur 27 personnes décédées, 8 seulement portaient de façon certaine cet équipement de protection individuelle.

	18	Usagers VLMU décédés NON porteurs de la ceinture de sécurité
	1	Usagers VLMU décédés Port de la ceinture de sécurité indéterminé
	8	Usagers VLMU décédés Porteurs de la ceinture de sécurité

**67% des usagers décédés dans les véhicules légers  
ne portaient pas la ceinture de sécurité.**

### 1.7 Les facteurs

Les premiers éléments font apparaître comme facteurs présents dans ces accidents mortels :

- La vitesse excessive ou inadaptée dans **17 accidents sur 34** (50%) ;
- L'alcool et/ou les stupéfiants dans **18 accidents sur 27** (66,7%)
  - 10 accidents alcool seul ;
  - 7 accidents association alcool/cannabis ;
  - 1 accident cannabis seul.

Il est à noter que pour 7 accidents, les résultats ne seront jamais comptabilisés car les analyses toxicologiques n'ont pu être réalisées.

En matière de permis de conduire (PC), dans **12 accidents sur 32** (37,5%) il y avait « défaut ou conduite malgré annulation de PC » et dans 3 autres accidents sur 32, le conducteur était titulaire du PC depuis moins de 2 ans.

Il est à noter que pour 2 accidents les résultats ne sont pas connus car il y a eu délit de fuite.